

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLUI ET L'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DE BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF, COURDEMANCHE, FLEE ET THOIRE SUR DINAN

Après trois années de travail et de concertation avec les habitants, comprenant de nombreuses réunions publiques et des ateliers sur tout le territoire, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a arrêté son projet de PLUi en janvier 2020.

Avant d'être approuvé, le PLUi est soumis à une enquête publique, qui aura lieu du 02 novembre au 02 décembre 2020. Il s'agit de la dernière étape de la consultation où le public pourra faire part de ses observations à un commissaire enquêteur. Chaque contribution sera analysée et sa prise en compte ou non dans le PLUi sera justifiée.

L'enquête publique est conduite sous la responsabilité de 3 commissaires enquêteurs constituant une « commission d'enquête ». Personnalités neutres et indépendantes, les commissaires enquêteurs sont désignés par le Président du Tribunal Administratif de Nantes. Garants du bon déroulement de la procédure d'enquête, les commissaires enquêteurs recueillent l'ensemble des contributions du public exprimées par écrit, voie numérique ou lors des permanences qu'ils tiennent durant l'enquête et rendent, à l'issue de celle-ci, leur rapport et leurs conclusions motivées.

Durant cette enquête publique, 32 permanences seront organisées sur l'ensemble des 29 communes et communes déléguées du territoire.

Où consulter le dossier d'enquête publique ?

✓ EN VERSION PAPIER (aux heures habituelles d'ouvertures)

- Au siège de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, 2, place Clémenceau – Château du Loir 72500 Montval sur Loir ;
- Dans chacune des Mairies de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

✓ EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE

- Consultable et téléchargeable sur le site suivant : <https://www.democratie-active.fr/enquetepubliqueplui-ccllb/> et sur <https://www.loiruceberce.fr/>

Comment émettre des observations sur le projet ?

Entre le 02 novembre et le 02 décembre 2020

- sur les **registres papier ouverts** à cet effet dans chacune des communes et au siège de La Communauté de Communes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public
- directement **auprès des commissaires enquêteurs** (sans rendez-vous) lors des permanences programmées (voir tableau ci-après)

- sur le **registre numérique** mis à disposition à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/enquetepubliqueplui-ccllb/>

- **par mail** à l'adresse suivante : enquetepubliqueplui-ccllb@democratie-active.fr

- ou les adresser à la commission d'enquête **par voie postale** de manière qu'elles puissent parvenir avant la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante :

A l'attention de la Commission d'enquête publique PLUi
 Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé
 2 place Clémenceau - BP 40125 – Château-du-Loir
 72500 MONTVAL-SUR-LOIR

Les permanences des commissaires enquêteurs

DATE	LIEU	ADRESSE	HORAIRES
lundi 02 novembre	Montval sur Loir - siège de la CC Loir-Lucé -Bercé	2 place Clémenceau - Château du loir	9h00 - 12h00
	Mairie de La Chartre sur le Loir	place de l'Hotel de ville	15h00 - 18h00
	Mairie du Grand Lucé	8 rue de l'Hôtel de Ville	14h00 - 17h00
samedi 07 novembre	Mairie de Villaines sous Lucé	11 rue de St Calais	9h00 - 12h00
lundi 09 novembre	Mairie de Beaumont Pied de Bœuf	27 rue de la tour	9h00 - 12h00
	Mairie de Courdemanche	13 rue du Collège	9h00 - 12h00
	Mairie de St Pierre du Lorouër	2 rue du Calvaire	14h00 - 17h00
	Mairie de Thoiré sur Dinan	11 rue Gabriel Guyon	14h00 - 17h00
Mardi 10 novembre	Mairie de Beaumont sur Dême	25 rue Alexis de Tocqueville	9h00 - 12h00
	Mairie de Loir en Vallée (Ruillé sur Loir)	place de la Mairie	14h00 - 17h00
Jeudi 12 novembre	Mairie de Montreuil le Henri	1 place Ste Anne	9h00 - 12h00
	Mairie de St Vincent du Lorouër	20 rue Edmond Charlot	14h00 - 17h00
vendredi 13 novembre	Chahaigne - salle de La Chahaignote	11 place de l'Eglise	9h00 - 12h00
	Mairie de Lhomme	11 rue du Val de Loir	15h00 - 18h00
Mardi 17 novembre	Pruillé L'Eguillé - Salle Alice Gagé	4 rue Emile Ballion	9h00 - 12h00
	Mairie de Luceau	1 rue du Nord	15h00 - 18h00
jeudi 19 novembre	Mairie de Dissay sous Courcillon	7 place de la Mairie	9h00 - 12h00
	Mairie de St Pierre de Chevillé	8 rue Maurice Bourgoïn	14h00 - 17h00
vendredi 20 novembre	Mairie déléguée de Montabon	place de la Mairie	10h00 - 12h00
	Mairie de Nogent sur Loir	7 esplanade Jean Baptiste Bourgoïn	9h00 - 12h00
	Mairie de Lavernat	place de la Mairie	14h00 - 17h00
	Mairie de St Georges de la Couée	8 rue de la Petite Fontaine	14h00 - 17h00
samedi 21 novembre	Mairie de La Chartre sur le Loir	place de l'Hôtel de ville	9h00 - 12h00
mardi 24 novembre	Mairie de Marçon	1 place de l'Eglise	9h00 - 12h00
	Mairie déléguée de La Chapelle Gauguin	2 place Charles Didierjean	15h00 - 17h00
jeudi 26 novembre	Mairie de Flée	5 rue du Luxembourg	9h00 - 12h00
	Mairie de Jupilles	rue du 8 Mai 1945	15h30 - 18h30
samedi 28 novembre	Mairie déléguée de Poncé sur le Loir	13 rue Principale	10h00 - 12h00
mardi 1er décembre	Mairie déléguée de Vouvray sur Loir	place Arsène Baussant	10h00 - 12h00
	Mairie déléguée de Lavenay	11 rue du Tusson	15h00 - 17h00
mercredi 02 décembre	Mairie du Grand Lucé	8 rue de l'Hôtel de Ville	15h00 - 18h00
	Montval sur Loir - Salle Henri Goude	2 avenue Jean Jaurès - Parc Henri Goude - Château-du-Loir	15h00 - 18h00
Permanences téléphoniques			
vendredi 06 novembre	9h00 - 12h00	tél : 02 43 38 17 17	
lundi 30 novembre	14h00 - 17h00		